



CONVENTION FINANCIERE 2019 - 2020

NOM DE L'ELEVE : _____

Prénom : _____

Classe à la rentrée : _____

RESPONSABLE LEGAL : _____

Ecole

Frais Annuels	Montants		
	Maternelles	Elémentaires	
Contribution des Familles	625,00 €		
Frais Forfaitaires de Gestion	132,00 €		
A.P.E.L. *	25,00 €		
EXTERNE (le passage)**	7,30 €		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
DEMI-PENSION (4 jours)**	870,40 €	876,80 €	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
DEMI-PENSION (3 jours)**	652,80 €	659,20 €	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi
ETUDE-GARDERIE (forfait annuel)	163,00 €		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Acompte <u>déjà</u> versé lors de la réinscription ou de l'inscription	100,00 €		Réinscription encaissée en juillet 2019 Inscription encaissée à l'inscription
Acompte pour l'année scolaire 2019/2020	<input type="checkbox"/> 150,00 € pour les externes <input type="checkbox"/> 300,00 € pour les demi-pensionnaires		Encaissement en septembre 2019
Pour l'année scolaire 2019/2020 des frais supplémentaires selon les niveaux de classe peuvent s'ajouter : sorties scolaires, activités avec intervenant, classes découvertes...			

* cotisation facultative appelée une seule fois par famille. Vous pouvez en demander le non versement, soit par courrier simple, soit par mail.

** en cas de non paiement, l'établissement se réserve le droit de ne pas réadmettre l'élève à la demi-pension pour le trimestre suivant. Il en avertira la famille par lettre recommandée avant le 1er janvier ou le 1er avril.

Marseille, le _____

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé"

**Documents (convention financière et mode de règlement) à retourner
avec le chèque d'acompte et l'attestation d'assurance scolaire**